

Procès-verbal du Conseil de Faculté du 23 février 2023

Membres présents : Mme Clémence CAMELOT (étudiante) - Mme Marion CARIOU (étudiante) - Mme Camille CAYOL - Mme Marie-Blanche DEVAUX - Mme Victoire LASBORDES - M. Franck MONNIER (Doyen) - Mme Wafa NABIL - Mme Sophie PETITRENAUD - M. Olivier PLUEN

Membres avec procuration :

M. Jean-François BEYNEL (membre extérieur) donne procuration à M. Franck MONNIER
M. Thibault BONNAUD (étudiant) donne procuration à Mme Clémence CAMELOT
M. Paul BRÉANT donne procuration à Mme Marie-Blanche DEVAUX
Mme Mélanie CLÉMENT-FONTAINE donne procuration à Mme Sophie PETITRENAUD
M. Hakim HADJ-AÏSSA donne procuration à Mme Victoire LASBORDES
M. Patrick HASSENTEUFEL donne procuration à M. Olivier PLUEN
Mme Marion LEVRAUD donne procuration à Mme Marie-Blanche DEVAUX
M. Marc MANDICAS (membre extérieur) donne procuration à M. Franck MONNIER
Mme Ly Zhang (étudiante) donne procuration à Mme Clémence CAMELOT

Membres excusés : Mme Lise CORNILLEAU - M. Christophe HUE - M. Patrick JACOB - M. Terry OLSON (membre extérieur) - M. Rafaël SERZIALE

Membres invités : Mme Delphy LEROUX - Mme Véronique MOREAU
M. Stéphane OLIVESI - M. Jean-Luc PENOT - Mme Nathalie WOLFF

Membres invités excusés : Mme Pascale BERTONI - Mme Claire BOUGLÉ - Mme Sandrine CLAVEL - M. Jacques de MAILLARD - M. Thibaut FLEURY GRAFF - Mme Carole MARINHEIRO - M. Raphaël MATTA-DUVIGNAU - Mme Alexandra SERINET - M. Laurent WILLEMEZ

Invitée exceptionnelle : Mme Élodie CRÉTEAU-ALBERT (chargée d'appui au laboratoire DANTE)

Monsieur le Doyen ouvre la séance à 10h10.

Avant débiter l'ordre du jour, Monsieur le Doyen souhaite la bienvenue, en tant que membre invité, à Madame Delphy LEROUX qui dirige désormais le service de scolarité et à Madame Élodie CRÉTEAU-ALBERT, gestionnaire-ingénieur de recherche du laboratoire DANTE, qui remplace Mesdames Claire BOUGLÉ et Sandrine CLAVEL empêchées.

Monsieur le Doyen fait le point sur les différentes procurations et déroule l'ordre du jour.

1- Approbation du procès-verbal du Conseil de Faculté du 1^{er} décembre 2022

Vote : à l'unanimité

VOLET RECHERCHE

En l'absence de Madame Mélanie CLÉMENT-FONTAINE, vice-doyen à la recherche, Monsieur le Doyen présente les deux points liés à la recherche.

2- Information sur le développement du projet « Science ouverte »

La Faculté est sur le point d'opérer une refonte de l'onglet recherche de son site Internet, en ouvrant plusieurs entrées : « Science ouverte » et « Formation à la recherche / formation par la recherche ». Mélanie CLEMENT-FONTAINE, nommée experte au niveau du MESRI sur les questions relatives à la science ouverte, a déjà commencé à travailler avec les instances de Paris-Saclay et notamment avec le comité de pilotage sur la science ouverte. Il s'agit pour nous d'être acteurs et de maîtriser le projet afin de ne pas subir une réglementation ou des projets auxquels nous n'aurions pas été associés.

3- Information sur le projet « Formation à la recherche » et « Formation par la recherche »

Madame Mélanie CLÉMENT-FONTAINE a déjà organisé au cours du premier semestre des séminaires très originaux et novateurs à destination des étudiants en licence pour les sensibiliser aux enjeux de la recherche et de la formation par la recherche.

VOLET PÉDAGOGIQUE

4- Vote sur la convention relative à l'organisation de cours au sein des locaux du cabinet d'avocats FIDAL dans le cadre des enseignements du master 2 « Structures et techniques juridiques des affaires – année universitaire 2022-2023

Monsieur le Doyen informe que cette convention est portée par Monsieur Laurent GODON et Madame Nadège REBOUL-MAUPIN dans le cadre du master 2 Structures et techniques juridiques des affaires. Le cabinet d'avocats FIDAL s'engage à accueillir 21 étudiants entre janvier et mars pour 20 heures de cours de « Droit social ».

Vote : à l'unanimité

5- Vote sur la convention relative à l'organisation de cours au sein des locaux du cabinet d'avocats Allen & Overy dans le cadre des enseignements du master 2 « Arbitrage et commerce international » - année universitaire 2022-2023

Monsieur le Doyen soumet au vote cette convention, sur le même format que la précédente à savoir la délocalisation de cours dans un cabinet d'avocats, est portée par Madame Fabienne JAULT et Monsieur Maximin de FONTMICHEL dans le cadre du master 2 Arbitrage et commerce international. Le cabinet d'avocats Allen & Overy s'engage à dispenser 12 heures de cours de « Contentieux judiciaire international » aux étudiants de la formation.

Vote : à l'unanimité

6- Vote sur la convention de coopération relative à l'organisation d'un cursus diplômant du master Droit public, gouvernance mutualiste et de l'économie sociale avec l'Alliance des Mutuelles Sociales de Côte d'Ivoire (AMS-CI) – année universitaire 2022-2023

Monsieur le Doyen annonce le retrait de ce point à l'ordre du jour en raison de la non-validation de la convention qui suscite encore quelques interrogations des services centraux. Elle devrait, a priori, être soumise au vote du prochain Conseil de Faculté.

7- Vote sur le calendrier étudiant du DAEU A – année universitaire 2023-2024

Le calendrier est conforme à celui des années précédentes avec une date de première session d'examens fixée du 17 juin au 21 juin 2024, des délibérations entre le 8 juillet et le 10 juillet 2024, une seconde session d'examens les 29 et 30 août 2024 et des délibérations de seconde session le 5 ou le 6 septembre 2024.

Monsieur Jean-Luc PENOT explique que le DAEU est un diplôme de remise à niveau pour des futurs étudiants qui n'ont pas le baccalauréat afin de leur permettre l'accès à des études universitaires.

Vote : à l'unanimité

8- Information sur l'immersion des lycéens durant les vacances scolaires de février

Comme annoncé au début de son décanat, Monsieur le Doyen maintient son projet de resserrer les liens entre notre Faculté et les lycées afin de permettre une meilleure intégration des lycéens dans nos cursus académiques qui, à bien des égards, surprennent les anciens élèves lorsqu'ils deviennent étudiants. A dessein, depuis le précédent décanat de Madame Marie-Emma BOURSIER, nous avons institutionnalisé des interventions d'enseignants dans des établissements du bassin et développé l'accueil des lycées notamment ceux qui dispensent la matière de Droit et grands enjeux du monde contemporain. Nous avons pour habitude de les recevoir pour un cours assorti d'une visite de la Faculté et d'un entretien avec le doyen ou le vice-doyen à la formation afin que les lycéens puissent poser des questions notamment sur le déroulé des études, sur nos attendus ou sur Parcoursup. Cette année, en collaboration avec le Rectorat de Versailles, nous avons organisé une semaine d'immersion des lycéens du bassin afin qu'ils assistent à des cours de licence que nous avons identifiés (histoire du droit, science politique, libertés et droits fondamentaux, droit de la famille, droit social).

Monsieur le Doyen profite de ce point pour remercier Monsieur Olivier PLUEN, directeur de notre Clinique de légistique, quant à son implication, en concertation avec le Rectorat, dans le développement des liens avec les lycéens au sujet de la légistique. En effet, chaque année, des lycéens du bassin participent à des concours de rédaction de textes de lois, de déclarations de droits sur des sujets d'actualité. Pour l'heure, ce projet est expérimental. Il entre dans le cadre d'une médiation scientifique propre à la démarche clinique.

9- Information sur les dysfonctionnements de la plateforme E-Campus

Comme évoqué lors d'un précédent Conseil, Monsieur le Doyen revient sur les dysfonctionnements de la plateforme E-Campus qui perdurent puisqu'au début du deuxième semestre, les inscriptions des étudiants dans les groupes de TD ont dû se faire manuellement. Il remercie Madame Marie-Blanche DEVAUX pour son intervention et sa réactivité ainsi que la scolarité qui a transmis les documents aux cohortes d'étudiants en lien avec les enseignants. Après de multiples échanges avec le service informatique, ces dysfonctionnements majeurs sont dus à la conjonction de deux problèmes simultanés : d'une part la gestion automatique des comptes sur une plateforme appelée ADONIS (annuaire où sont enregistrées les cohortes sur E-Campus) a connu des dysfonctionnements d'où l'absence de transmission des cohortes sur E-Campus et d'autre part ce dysfonctionnement en a provoqué un second sur les remontées des cours vers E-Campus. Selon la DSI qui est actuellement en restructuration et en sous-effectif, les problèmes ont été identifiés et n'ont pas vocation à se reproduire les années suivantes.

10- Information sur la nouvelle procédure de candidature en première année de master via la plateforme « Mon master »

Monsieur le Doyen informe les membres du Conseil que la phase de paramétrage de la plateforme s'étend du 21 février au 18 mars. Un questionnaire a été adressé aux directeurs de mentions et de formations de masters via Sphynx. Les données recueillies permettront le paramétrage de la plateforme avec notamment l'adjonction de documents obligatoires et complémentaires demandés tant au niveau de la mention qu'au niveau de la formation candidatable inscrite dans chaque mention. Une procédure de création des différents comptes (administrateurs au niveau de l'UVSQ, gestionnaires au niveau des directeurs de formations et de mentions, consultants au niveau des examinateurs des différentes commissions d'examens des vœux) est en cours. Les étudiants qui candidateront en master 1 dans les formations opérées par la Faculté devront passer par « la tuile Paris-Saclay » (vocabulaire du Ministère) - sachant qu'il n'y a pas de « tuile Versailles-Saint-Quentin » - et trouver la liste des formations candidatables UVSQ. Autre possibilité, la recherche non pas par établissement mais par spécialité en tapant directement dans le moteur de recherche la spécialité souhaitée. Nous avons remonté ce désagrément au Ministère de sorte que l'an prochain « une tuile UVSQ » devrait être identifiée.

Monsieur Stéphane OLIVESI fait remarquer que, pour l'heure, l'adresse de formation identifiée est Gif-sur-Yvette ce qui l'inquiète s'agissant des étudiants provinciaux qui consulteront la plateforme de candidatures.

A la question de Madame Marion CARIOU (étudiante élue) quant à la diffusion de l'information auprès des étudiants, Monsieur le Doyen répond qu'un courriel leur sera adressé en amont de l'ouverture des candidatures. Il déroule le calendrier :

- Du 22 mars au 18 avril : les candidats déposent leurs candidatures
- Du 24 avril au 16 juin : examen des candidatures par les commissions

VOLET INSTITUTIONNEL

11- Information sur la plateforme OSE

Monsieur le Doyen remercie Mesdames Wafa NABIL et Véronique MOREAU pour le travail accompli dans le déploiement de cette plateforme et dans l'accompagnement des enseignants-chercheurs dans la saisie des services. Il remercie également la communauté des enseignants qui ont répondu très largement à cette demande de saisie sur OSE à l'exception de deux enseignants qui ont refusé de le faire par principe. Il souligne que ce nouveau logiciel est beaucoup plus intuitif que l'ancien outil GEISHA.

12- Information sur la mise en place d'une chaîne YouTube facultaire

Monsieur le Doyen annonce la création d'une future chaîne YouTube facultaire qui pourra intéresser le vice-décanat à la culture eu égard à toutes les initiatives portées par notre collègue Nathalie WOLFF mais aussi nos laboratoires qui pourront y publier les vidéos de leurs événements scientifiques (conférences, colloques) afin d'assurer la promotion de notre Faculté. Il sera également possible de mettre en ligne les vidéos de présentation des ouvrages qu'ils publient. Certains enseignants souhaiteraient également publier d'éventuels MOOC en marge de leur cours. Nous allons donc créer un petit studio d'enregistrement avec notre tourelle d'enregistrement (Rapid-Mooc) qui nous permettra de capter des contenus. Cette chaîne sera gérée par notre chargé de mission outils numériques Monsieur Raphaël MATTA-DUVIGNAU en collaboration avec Madame Mélanie CLÉMENT-FONTAINE au titre de son vice-décanat recherche et de Madame Nathalie Nathalie WOLFF au titre de son vice-décanat culture. Nous envisageons également une plateforme d'enregistrement « fermée » pour des événements scientifiques à destination uniquement de notre communauté de chercheurs voire de nos étudiants.

VOLET ÉVÉNEMENTIEL

13- Information sur la Fête du droit

Avant de céder la parole à Madame Nathalie WOLFF, Monsieur Doyen rappelle que, chaque année, la Fête du droit est organisée en lien avec la Conférence des doyens des Facultés de droit. Elle se déroulera le 17 mars sur un thème intéressant « Corps et droit ».

Madame Nathalie WOLFF ajoute que certains collègues ont déjà pris quelques initiatives, notamment Madame Claire BOUGLÉ.

Monsieur Doyen précise que Madame Claire BOUGLÉ qui a co-dirigé un ouvrage sur le Corps et droit est la personnalité toute indiquée pour proposer une conférence aux étudiants ou pour communiquer le nom d'un collègue au sein du laboratoire DANTE.

14- Information sur la participation de la Faculté aux événements en marge des Jeux Olympiques 2024

Sollicités au titre de la Faculté par Monsieur Éric AZABOU, chargé de mission Jeux Olympiques et Paralympiques nommé par le président de l'université, Madame Nathalie WOLFF et Monsieur Olivier PLUEN ont déjà fait quelques propositions qui ont été

retenues notamment un marathon en relais, des cinés-débats autour de la question du sport en science politique et en droit public (réglementation du sport, question environnementale, question du climat, etc.) et également un marathon de lecture en relais avec la lecture de textes sur les valeurs du sport par les étudiants. Par ailleurs, notre collègue Madame Anaïs SZKOPINSKI souhaiterait organiser un colloque par mois de janvier à juillet 2024 sur une réflexion autour du sport.

Monsieur le Doyen invite les étudiants à formuler leurs idées. Il souligne que Monsieur Rafaël SERZIALE, élu étudiant, empêché ce jour, a évoqué l'idée d'une représentation des étudiants à des courses d'ampleur nationale à Paris en lien avec l'UFR de médecine et d'une intervention à la Faculté d'une magistrate de Paris sur le thème « Droit et sport ».

Madame Nathalie WOLFF profite de ce volet événementiel pour évoquer le nouveau projet en partenariat avec l'UFR de médecine sur la question de l'eugénisme dont la représentation aura lieu à la prochaine rentrée.

Monsieur le Doyen remercie très chaleureusement Madame Nathalie WOLFF et Monsieur Olivier PLUEN pour leur implication dans les nombreux projets en cours, extrêmement porteurs pour notre Faculté.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Doyen attire tout particulièrement l'attention des directeurs de département s'agissant des postes 46,3° pour lesquels les compositions des comités de sélection doivent être adressées au service des ressources humaines au plus tard le 1^{er} mars. Pour l'heure, nous n'avons pas de retour du Ministère quant à la validation des deux postes demandés par notre composante. A priori, le poste de PR ouvert à la mutation pour la section 01 reste acquis mais le Doyen s'en assurera auprès de la présidence.

Madame Camille CAYOL souhaite intervenir à la suite d'une réunion organisée avec les gestionnaires de scolarité à l'issue des examens. Il en ressort que le travail préparatoire technique des gestionnaires (reprise des règles de calcul) a porté ses fruits puisqu'aucune erreur n'a été constatée au niveau des calculs ou des compensations. Elles remercient les enseignants qui ont rendu les copies dans les temps impartis. Cependant, il demeure des problèmes de circulation de copies avec des retards non négligeables de retour des notes puisque, la veille des délibérations, elles ont reçu des copies morcelées ne sachant pas si elles devaient les saisir. A titre informatif, à partir du moment où les copies sont traitées et les notes sont saisies, une période de 4 jours de vérification est nécessaire à la scolarité afin d'éditer des documents fiables en vue des délibérations. Par conséquent, le service scolarité propose :

- la saisie des notes de contrôle continu en ligne pour les chargés de TD comme cela avait été fait avec succès antérieurement ;
- l'identification d'un interlocuteur par matière afin de faciliter les échanges en cas notamment de paquets de copies morcelés ;
- Le respect des délais de dépôt des copies par les enseignants afin de permettre aux personnels administratifs la saisie et la vérification des notes

en toute quiétude. Madame Camille CAYOL ajoute que, pour le second semestre, ce sera d'autant plus compliqué que les délais sont très courts tant pour les enseignants que pour l'équipe administrative qui va devoir gérer les calculs du semestre mais aussi de l'année du diplôme et préparer les rattrapages.

Monsieur le Doyen explique qu'il est impensable de reporter les délibérations du second semestre car tout s'enchaîne et il y a des délais réglementaires pour convoquer les étudiants aux rattrapages. Le report du premier semestre n'a pas été simple, il en profite pour remercier l'équipe présidentielle et tout particulièrement la vice-présidente de la CFVU Madame Marie-Emma BOURSIER qui a accepté ce report qui nécessitera un vote rétroactif de la CFVU sur la date de publication de nos résultats. S'agissant de la saisie de notes de contrôle continu en ligne par les chargés de TD, il souhaiterait que les chargés de TD, si les responsables d'UE le souhaitent, puissent transmettre les notes via un logiciel. Cette méthode de transmission aurait le mérite de permettre aux services de scolarité d'identifier les matières en contrôle continu finalisées ; ceci afin d'éviter les multiples échanges de courriels avec parfois un rendu de séries de notes sans moyenne finale. Ce processus va être mis en place dès le second semestre à titre expérimental. La communauté en sera informée avec, bien entendu, une liberté de choix au niveau de l'UE de faire transmettre les notes par les chargés de TD via l'application en ligne ou classiquement par tableau.

Monsieur le Doyen souhaiterait aborder la question des grèves. Lors du dernier mouvement social, les moyens de transport ayant été modérément perturbés, les enseignants s'interrogent sur la nécessité de maintenir les cours à distance en cas de grève. La réponse est complexe car même s'il y a eu un essoufflement lors de la dernière mobilisation, un durcissement est annoncé pour le 7 mars. La reconduction du dispositif des cours en distanciel, en présentiel synchrone ou en distanciel asynchrone, semble nécessaire, et ce pendant toute la durée de la grève qui risque d'être reconduite.

Madame Marie-Blanche DEVAUX annonce que la plupart des galops d'essais qui devaient se dérouler la semaine du 6 mars ont été décalés d'une semaine. Les partiels de science politique quant à eux n'ont été déplacés que d'une seule journée, les étudiants étant en stage aussitôt après leur semaine d'examens.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Doyen lève la séance à 11h20.